




DIM.
23
MARS

 **15h00 à 16h00**

 Musée des Ursulines
5 Rue de la Préfecture
71000 Mâcon

ANIMATION, CONFÉRENCE, EXPOSITION

Conférence : Femmes artistes de Mâcon, regards croisés

Évènement !

Conférence.

Musée des Ursulines de Mâcon.

En partenariat avec Télérama et les Archives municipales de Mâcon.

Public : Ado et adulte

 **AJOUTER À MON CALENDRIER** ([HTTPS://WWW.MACON.FR/INFORMATION-TRANSVERSALE/AGENDA/CONFERENCE-FEMMES-ARTISTES-DE-MACON-REGARDS-CROISES-8677/CALENDAR.ICS](https://www.macon.fr/information-transversale/agenda/conference-femmes-artistes-de-macon-regards-croises-8677/calendar.ics))

Dimanche 23 mars 2025 à 15h :

>Public ados – adultes.

>Durée : 1h.

>TP : 9 € - TR : 7,50 € et 4,50 €.

>Nombre de places limité, sur inscription par [téléphone](tel:) ou [achetez votre billet.](#)
(<https://www.billetweb.fr/conference-femmes-artistes-de-macon-regards-croises>)

L'histoire des femmes artistes mâconnaises se construit progressivement grâce à la complémentarité des fonds conservés aux Archives municipales et au musée des Ursulines. En mettant en parallèle ces ressources, vous serez invités à un voyage dans le temps qui vous permettra de découvrir quelques-unes de ces femmes qui ont contribué à l'histoire de Mâcon et à l'amélioration du statut de femmes.
<https://www.macon.fr/information-transversale/agenda/conference-femmes-artistes-de-macon-regards-croises-8677>

me artiste : Jeanne Marie de la Balmondière, Maria Chambefort, Mary-Ann de Lamartine, Marguerite Bussièrre, Gabrielle Seguin, et bien d'autres.

Les conférences invitent à approfondir un thème lié aux collections permanentes ou aux expositions temporaires du musée des Ursulines.

Par Franck Métrot, responsable des Archives municipales de Mâcon

En partenariat avec le weekend Télérama et les Archives municipales de Mâcon.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :

Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :

Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

